

# Module 3 : Citations et bibliographies

## Vidéo 3 : Insérer un appel de citation

## **Objectifs :**

- 1) Savoir différencier l'appel de citation et l'appel de note**
- 2) Connaître les différents types d'appels de citation**
- 3) Savoir comment insérer un appel de citation dans le texte**

## Les appels de citation

Les appels de citation sont des marqueurs ajoutés à la fin des citations intégrées dans le texte pour permettre au lecteur de les identifier comme telles. Ils renvoient à des références bibliographiques complètes intégrée dans la bibliographie finale.

**Il existe deux types d'appels de citation :**

- **Les appels de citation par auteur**
- **Les appels de citations par numéro**



# Les appels de citation par auteur

## Les appels de citation par auteur

Les appels de citation prennent généralement la forme suivante :

- **Si les auteurs de la citation ne sont pas mentionnés dans le corps du texte précédant la citation :** on note entre parenthèses le(s) nom(s) du ou des auteur(s), suivi(s) d'une virgule, suivie de la date d'édition du document.
- **Si les auteurs de la citation sont mentionnés dans le corps du texte précédant la citation :** on note entre parenthèses la date d'édition du document uniquement.
- **Dans le cas d'une citation directe uniquement,** on ajoute la page du document d'où provient la citation.

Les autres règles autour des appels de citation, comme le nombre d'auteurs notifiés ou la mention des prénoms complets ou non des auteurs dépendent du style bibliographique utilisé.

**Exemple de citation directe :** On note toutefois que « la situation foncière de la Guyane demeure particulière puisqu'environ 96,6 % de sa superficie appartient au domaine de l'État » (Palisse, M. & Davy, D., 2018, p.164).

**Exemple de citation indirecte :** La particularité foncière de la Guyane, où 96,6 % de sa superficie appartient à l'État, complexifie la mission de développement des collectivités locales, ainsi que l'accès au foncier de différentes populations locales (Palisse, M. & Davy, D., 2018).

## Les appels de citation par auteur

Cet article se propose de dépasser le point de vue « classique, traditionnel » qui consiste à prendre comme point de départ de l'analyse des relations entre pratiques des élèves et français enseigné à l'école, celui du « locuteur natif ». Un point de vue qualifié par J. Cenoz et D. Gorter (2011) de « biais monolingue » au sens où les compétences linguistiques de l'élève sont considérées uniquement du point de vue d'une (supposée) unique première langue de première socialisation dans son rapport avec une (supposée, elle aussi) unique langue de scolarisation. Il propose en outre de changer de regard sur l'analyse des productions des élèves qui ne sont pas considérées ici du point de vue d'un écart par rapport à la langue de scolarisation, le français, mais comme la trace d'une compétence plurilingue mise au service des apprentissages. Ce qui en soit nous intéresse n'est donc pas tant l'écart des productions des élèves par rapport à la norme attendue à l'école que la manière dont on amène les élèves vers cette norme en partant de leurs compétences déjà-là, de leurs pratiques linguistiques et sans avoir pour objectif la disparition de ces compétences. Il s'agit donc bien ici de considérer les élèves non pas comme « étant limités » mais bien comme des « bilingues émergents » (Garcia 2009 : 322) pour lesquels les compétences langagières et linguistiques sont autant d'atouts pour apprendre la langue de scolarisation et pour lesquels le français devient une ressource supplémentaire dans leur répertoire linguistique (et non pas une ressource qui viendrait supplanter ou remplacer les ressources déjà-là). Ce



# Les appels de citation par numéro

## Les appels de citation par numéro

Dans un appel de citation par numéro, les citations sont numérotées par ordre d'apparition dans le texte. Les numéros sont placés entre crochets, entre parenthèses ou en exposants. Les références dans la partie "Références bibliographiques" sont classées par ordre chronologique de numéros. Une même référence citée plusieurs fois dans le texte doit toujours être associée au même numéro.

**Exemple de citation directe** : Marianne Palisse et Damien Davy affirment que « la situation foncière de la Guyane demeure particulière puisqu'environ 96,6 % de sa superficie appartient au domaine de l'État » (1).

**Exemple de citation indirecte** : La particularité foncière de la Guyane, où 96,6 % de sa superficie appartient à l'État, complexifie la mission de développement des collectivités locales, ainsi que l'accès au foncier de différentes populations locales (1).

## Les appels de citation par numérotation



Afficher l'image  
Crédits : <https://outre-mer.gouv.fr>

La coopération transfrontalière correspond aux relations de voisinage qu'entretiennent les collectivités locales et leurs groupements de part et d'autre des frontières<sup>1</sup>. Elle représente une des modalités de la politique de coopération territoriale de l'Union européenne. A l'origine, conformément à la logique centralisatrice qui a longtemps dominée en France, la coopération transfrontalière est réservée aux représentants des autorités centrales

(Ministères des Affaires étrangères et de l'Outre-mer) ou déconcentrées (préfets pour les projets d'intérêt local) de l'Etat souverain. Toutefois la possibilité pour les entités infra-étatiques de s'impliquer dans des projets transfrontaliers a été progressivement pris en compte par le droit international. Les années 80 sont ainsi marquées par l'adoption de la Convention cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales de Madrid du 21 mai 1980<sup>2</sup>, qui permet aux collectivités territoriales de nouer des coopérations avec leurs homologues étrangers. Au plan national, la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (article 65) prévoit que le conseil régional peut « *décider, avec l'autorisation du gouvernement, d'organiser, à des fins de concertation et dans le cadre de la coopération transfrontalière, des contacts réguliers avec des collectivités décentralisées étrangères ayant une frontière commune avec la région* ». Néanmoins, le véritable cadre juridique se dessine avec la loi n°



# Les appels de notes

## Les appels de notes

L'appel de note se place immédiatement après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte, dont il n'est séparé par aucun espacement. Il précède donc toujours le signe de ponctuation. En fin de phrase, il est suivi du point ou autre signe de ponctuation final. L'appel de note est un chiffre, une lettre ou un signe conventionnel tel que l'astérisque, que l'on place soit au dessus de la ligne en exposant, soit sur la ligne entre parenthèses.

L'appel de note introduit une référence bibliographique complète ajoutée en bas de page. Il est utilisé dans deux cas précis :

- 1) Dans le cas où le style bibliographique précise que la bibliographie doit se faire au fil de l'eau dans les notes de bas de page.
- 2) Dans le cas où l'on fait référence à un document qui ne figurera pas dans la bibliographie finale. Ex : document primaire utilisé comme source.

## Références bibliographiques

- Collège de Maisonneuve. (2015). Guide pour rédiger une bibliographie et citer ses documents. Repéré à <https://www.cmaisonneuve.qc.ca/bibliotheque/guide-pour-rediger-une-bibliographie-et-citer-ses-sources-afin-deviter-le-plagiat/>
- Gouvernement du Canada. (2009). 7.2 Les citations. Le guide du rédacteur. Repéré à : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=fra&lettr=chapsect7&info0=7.2#zz7>
- Institut national des sciences appliquées de Lyon. (s.d). Citer les sources. Repéré à <https://referencesbibliographiques.insa-lyon.fr/content/citer-sources>
- La rédaction et la communication. Repéré à [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=3209](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3209)
- Office québécois de la langue française. (2019). Emploi, présentation et ponctuation de l'appel de note. Repéré à <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=25110>

## Projet soutenu dans le cadre de l'AMI Emergences

Scenari : Marie Latour, directrice adjointe du SCD de l'Université de Guyane

Responsable scientifique : Annaïg Mahé, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'URFIST de Paris / École nationale des Chartes / PSL

Vidéo : Flyy



**MERCI !**